



RAPPORT D'ACTIVITE 2025

FOYER D'HEBERGEMENT avril 2026

ALPYSIA

ZA Park Nord – Les Pléiades n°21

Route de la Bouvarde

74370 EPAGNY – METZ-TESSY

Tel : 04 57 98 20 20

contact@alpysia.org

alpysia.org





Table des matières

1. INTRODUCTION	3
2. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	4
2.1. Rappel des autorisations	4
2.2. Public accompagné	4
2.3. Projets menés en 2025	5
3. ACTIVITE	9
3.1. Activité.....	9
3.2. Admissions et sorties	10
3.3. Absences	11
4. DEMARCHE QUALITE.....	11
4.1. Bilan des évènements indésirables et des plaintes et réclamations.....	11
4.2. Suivi du plan d'actions d'amélioration de la qualité	13
4.3. Démarche d'évaluation.....	13
5. RESSOURCES HUMAINES	15
5.1. ETP par établissement.....	15
5.2. Mouvements du personnel	16
5.3. Développement des compétences	16
6. CONCLUSION	17



1.INTRODUCTION

L'année 2025 a été marquée par la prise en charge de situations individuelles particulièrement complexes au sein du foyer d'hébergement. Grâce à une collaboration renforcée entre les équipes et les partenaires, l'accompagnement a pu être adapté aux difficultés spécifiques de chaque résident concerné.

À Annecy, la situation des ressources humaines est restée fragile, en raison de plusieurs départs non compensés faute de candidatures. Cette pénurie a engendré d'importantes difficultés organisationnelles, nécessitant un recours accru à des remplaçants. Pour y remédier, l'adhésion de l'Association à l'agence d'intérim coopérative Nactim, en début d'année 2025, a facilité le recrutement en CDD et favorisé la conversion en CDI de nouveaux collaborateurs.

Afin de sécuriser les pratiques, la préparation des piluliers a été externalisée et un protocole de gestion du circuit du médicament a été validé, garantissant une meilleure sécurité pour l'ensemble des résidents du foyer.

Les travaux de rénovation des immeubles de Cran-Gevrier ont été finalisés, offrant aux résidents des conditions de vie significativement améliorées. À Annecy, les travaux de rénovation des appartements, lancés en début d'année, se sont déroulés avec beaucoup de difficultés. Face aux nombreuses alertes concernant des risques identifiés dans l'immeuble où se trouve les deux appartements de la rue Léandre Vaillat, le conseil d'administration a validé le déménagement des résidents vers un lieu plus sécurisé. Après étude de plusieurs options, la direction a retenu le site de l'Envol, rue de la Poterie à Cran-Gevrier, en attendant l'ouverture d'un foyer collectif à Annecy. Cette décision, bien que difficile, a été prise dans l'intérêt des résidents, des familles et des professionnels, afin de garantir la sécurité de tous et d'offrir des conditions de vie optimales dans un quartier calme et bien équipé.

En juillet, le site de Pers-Jussy a été inspecté par la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité, dans le cadre des visites quinquennales obligatoires. Cette évaluation a permis de réviser certains protocoles et de renouveler l'autorisation d'exploitation du site pour les cinq prochaines années.

L'année s'est clôturée par l'évaluation HAS, qui vise à garantir un accompagnement de qualité, personnalisé et respectueux des besoins, souhaits et projets des personnes accompagnées. Les résultats, très positifs, témoignent de l'engagement et de la compétence des équipes dans l'accompagnement quotidien des résidents au foyer d'hébergement.



2. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

2.1. Rappel des autorisations

Autorisations	
Date d'ouverture	1978
Date de dernier renouvellement de l'autorisation	13 janvier 2025
Nombre de places autorisées – accueil permanent	45
Nombre de places autorisées – accueil temporaire	1

Depuis janvier 2025 l'agrément du foyer d'hébergement est passé de 50 places à 45. Ceci a permis de créer 5 places de foyer de vie implanté sur le site de Pers-Jussy.

Ces places sont ouvertes pour des travailleurs devant arrêter leur activité professionnelle et de jeunes adultes du CEM en attente d'entrée en foyer de vie. Ces places sont rattachées administrativement au foyer de vie le Goéland.

2.2. Public accompagné

Public accompagné	
Nombre de personnes accompagnées	38 + 5 FDV
Nombre d'hommes	25
Nombre de femmes	18
Moyenne d'âge	38.14 ans
Nombre de personnes présentant une déficience intellectuelle	1
Nombre de personnes atteintes d'autisme et d'autres TED	0
Nombre de personnes présentant des troubles psychiques	0
Nombre de personnes présentant des troubles du langage et des apprentissages	1
Nombre de personnes présentant des déficiences auditives	0
Nombre de personnes présentant des déficiences visuelles	0
Nombre de personnes présentant des déficiences motrices	29
Nombre de personnes présentant des déficiences métaboliques	0
Nombre de personnes cérébrolésées	12
Nombre de personnes polyhandicapées	
Nombre de personnes atteintes de troubles du comportement et de la communication	0
Nombre de personnes présentant d'autres types des déficiences	0

Les déficiences sont indiquées à titre principal.

Le Foyer d'Hébergement accompagne des résidents en situation de handicap travaillant à l'ESAT, atteints principalement de déficiences motrices et de cérébraux-lésions.



ACCUEIL TEMPORAIRE	
Nombre de personnes accompagnées en 2025	6
Nombre d'hommes	0
Nombre de femmes	6
Moyenne d'âge	37 ans

Le dispositif d'Accueil Temporaire du Foyer d'Hébergement a accompagné seulement 6 personnes. Sur le foyer de Pers-Jussy, une personne réalise des accueils de manière très régulière jusqu'à 90 jours par année conformément au règlement départemental d'aide sociale.

Une jeune femme issue du CEM Guillaume Belluard a été accueillie régulièrement durant l'année dans le cadre de stages ESAT et FH à Persycat. Elle a été admise en août 2025 à l'ESAT et au foyer d'hébergement. Une autre jeune femme issue de CEM a elle aussi été accueillie régulièrement durant l'année dans le cadre de stages à Persycat et elle a été admise sur une place de FDV.

Cinq places de foyer de vie sont intégrées au foyer d'hébergement à Pers-Jussy.

Places de foyer de vie à Pers-Jussy	
Nombre de personnes accompagnées en 2025	5
Nombre d'hommes	4
Nombre de femmes	1
Moyenne d'âge	42,4 ans*

* 2 résidents occupant les places de foyer de vie sont issus du CEM et ont la vingtaine. 3 sont des travailleurs de l'ESAT en retraite et sont proches de la soixantaine.

2.3. Projets menés en 2025

Individualisation des accompagnements : des réponses adaptées à chaque situation

En 2025, l'établissement a mené un travail partenarial approfondi pour individualiser l'accompagnement d'un résident du foyer de Pers-Jussy, confronté à des addictions et dont le comportement rendait difficile son intégration au sein du foyer. En collaboration avec l'Apreto - association spécialisée en prévention, accompagnement et soins en addictologie -, les professionnels ont pu ajuster leur posture et repenser la prise en charge. Malgré l'engagement constant de l'équipe, il a finalement été nécessaire de proposer à cette personne une autre forme d'accompagnement, mieux adaptée à ses besoins. Aujourd'hui, elle est suivie sur le site d'Annecy, où un environnement plus adapté lui est offert.



À Annecy, un travail d'expertise a également été mené autour d'un syndrome rare, afin d'améliorer l'accompagnement d'une résidente. Pour ce faire, l'établissement s'est appuyé sur l'Equipe relais handicaps rares Auvergne-Rhône-Alpes, dont les missions consistent à :

- Évaluer les situations complexes ;
- Appuyer l'élaboration de projets d'accompagnement personnalisés ;
- Sensibiliser et former les équipes aux spécificités des handicaps rares ;
- Diffuser les connaissances et les bonnes pratiques acquises.

Grâce à cette collaboration, des stratégies d'accompagnement sur mesure ont pu être définies, permettant à la résidente de bénéficier d'un suivi adapté et de maintenir sa place au sein du foyer d'hébergement le plus longtemps possible.

Évaluation HAS du foyer d'hébergement : des résultats très positifs

Les 7 et 8 octobre 2025, le foyer d'hébergement (sites d'Annecy et de Pers-Jussy) a accueilli l'évaluation de la Haute Autorité de Santé (HAS). Cette évaluation, centrée sur les pratiques d'accompagnement des résidents, a mis en lumière la qualité du travail mené par l'équipe, grâce à une préparation rigoureuse en amont.

Points forts relevés par l'évaluation :

- **Une équipe pluridisciplinaire complémentaire**, dont les profils variés enrichissent l'accompagnement au quotidien.
- **Des partenariats renforcés** avec des services transversaux et des acteurs libéraux, pour une prise en charge globale et coordonnée.
- **Un suivi régulier de l'autonomie** des résidents, permettant d'adapter les réponses à leurs besoins évolutifs.
- **Une vigilance accrue** face aux risques d'isolement ou de perte d'autonomie, avec une orientation rapide vers les ressources internes ou externes adaptées.
- **Le respect systématique du consentement** des personnes accompagnées, assorti de propositions alternatives en cas de refus.

L'évaluation a également souligné **l'engagement sans faille de l'équipe pluri-professionnelle** dans l'accompagnement quotidien, ainsi que **la satisfaction exprimée par les résidents** eux-mêmes et leurs familles.

Instance de participation des résidents : 2025, année d'élection d'un nouveau CVS

En 2025, le Conseil de la Vie Sociale (CVS) du foyer d'hébergement s'est réuni à deux reprises, dans le cadre de la fin du mandat de l'équipe élue en 2023. Ces réunions ont permis d'identifier des besoins prioritaires d'amélioration des conditions de vie des résidents, notamment concernant certains appartements situés à Annecy.



Renouvellement du CVS : un nouveau Conseil a été élu en novembre 2025 pour un mandat de trois ans. Il se compose de :

- **Trois représentants** pour le site d'Annecy,
- **Deux représentants** pour le site de Pers-Jussy.

Parmi les cinq membres élus, quatre sont de nouveaux représentants. Les deux représentants des familles, déjà membres du précédent CVS, apportent leur expérience et jouent un rôle clé dans le bon fonctionnement de cette instance.

Le CVS, espace d'échange et de concertation entre résidents, familles, personnel et direction, se réunira au moins trois fois par an. Ses principales missions sont :

- **Donner la parole** aux usagers (résidents et familles) pour qu'ils expriment leurs avis, besoins et attentes ;
- **Contribuer** à l'amélioration de la qualité de vie et des conditions d'accueil ;
- **Être consulté** sur des sujets tels que le projet d'établissement, les règles de fonctionnement ou les activités proposées.

De nombreuses activités culturelles et sportives

Comme chaque année les résidents du foyer d'hébergement ont bénéficié de nombreuses activités organisées pour eux et surtout avec eux.

A Annecy

L'année a été marquée par une grande diversité d'activités et de sorties, organisées selon les envies et les souhaits des résidents, qu'elles soient ponctuelles ou régulières.

Culture et créativité

En février, un groupe a découvert l'exposition «*Illusions, quand notre cerveau nous joue des tours* » à La Turbine. En avril, les *Journées festives aux Teppes*, organisées par le collectif d'habitants des quartiers populaires et Musiquencouleurs, ont rassemblé de nombreux participants. L'atelier de poterie de mai a révélé les talents artistiques de certains résidents, tandis que les amateurs de musique ont vibré au *Festival Musilac* et au *Festival en Scène* avec Jérémy Frérot. Grâce au partenariat avec le Théâtre des Collines, porté par Rémi, les résidents ont pu assister à deux ou trois représentations par mois tout au long de l'année.





Sport et sensations fortes



Nos supporters de l'ASVEL Basket sont allés encourager leur équipe à Lyon, et les plus aventureux ont vécu l'émotion d'un vol en parapente à Doussard avec l'association « *Ensemble on Ose* ». Comme chaque année, Yannick a organisé avec brio les sorties ski de janvier à mars, et a aussi piloté un tandem ski pour le plus grand plaisir des passionnés de glisse.

L'été, une saison d'animations variées

Pendant les vacances d'été, la commission d'animation «*Animenfolie*», relancée par Murielle, a proposé pendant deux semaines une multitude d'activités inter-appartements : baignade, concerts, bowling... La journée à la nouvelle plage inclusive des Marquissats a particulièrement marqué les esprits.



A Pers-Jussy



Comme chaque année, l'hiver a été rythmé par des sorties de ski adapté, organisées en partenariat avec l'association Annemasse Sport Handicap. Des résidents ont également pu pratiquer l'escalade tout au long de l'année à Reignier avec le Club Alpin Français. Avec l'arrivée des beaux jours, certains ont pu profiter de sorties en Quadrix, dont une expérience unique : une journée spéciale en collaboration avec l'association *Poils du Bonheur*, où un cheval a tiré les véhicules, au grand bonheur des participants.



Le 28 mars 2025, Persycat célébrait ses 15 ans d'ouverture.

Pour marquer cet anniversaire, une grande fête a été organisée le 6 juin, animée par un concert de Clément Dumon, du groupe Zicomatic. Résidents, familles et professionnels se sont réunis pour un moment convivial, riche en partage et en échanges, salué par tous pour son ambiance chaleureuse et festive.



Depuis septembre 2025, le foyer de Pers-Jussy propose une activité de médiation animale, à la demande de plusieurs résidents. Organisée tous les quinze jours par l'association *Poils de Bonheur*, cette activité thérapeutique et ludique, assistée par l'animal, vise notamment à améliorer ou maintenir les fonctions cognitives, psychomotrices et socio-affectives des participants.



3.ACTIVITE

3.1. Activité

Activité Foyer d'hébergement	
Nombre de places autorisées (ou file active)	45
Nombre de personnes accompagnées au 31/12/2025	38
Nombres de journées prévisionnelles	16 425
Nombres de journées réalisées	11 699
Taux d'occupation	71 %



Compte tenu du nombre de places vacantes sur le FH (-7 résidents), le taux d'occupation est relativement correct. Les demandes d'admission en cours devraient nous permettre de réaliser des entrées en 2026 qui feront augmenter le nombre de journées réalisées.

ACCUEIL TEMPORAIRE	
Nombre de places autorisées	1
Nombre de personnes accompagnées en 2025	6
Nombres de journées prévisionnelles	365
Nombres de journées réalisées	181
Taux d'occupation	50 %

Pour l'Accueil Temporaire, le taux d'occupation reste faible même s'il est en hausse (50 % en 2025 contre 40 % en 2024). Ce dispositif est essentiellement sollicité dans le cadre de stage en vue d'une entrée. Les demandes pour de l'accueil d'urgence ou du répit sont quasi inexistantes.

3.2. Admissions et sorties

Nombre d'admissions en 2025	
Provenance domicile ou milieu ordinaire	
Provenance établissement de santé	
Provenance établissement médico-social	2
Provenance inconnue	

Nombre de sorties en 2025	
Décès	
Hospitalisation	
Retour à domicile avec ou sans accompagnement par un service médico-social	2
Réorientation vers un établissement médico-social	1
Motif inconnu	

ADMISSIONS : Les deux admissions ont été réalisées sur le site de Pers-Jussy. Il s'agit d'une jeune femme du CEM Belluard et d'une personne accompagnée en FH et ESAT sur Lyon. Elles souhaitent toutes les deux intégrer le site de Pers-jussy pour travailler à la pension Animalière auprès des animaux.

SORTIES : Un résident du foyer d'hébergement a quitté l'établissement pour intégrer l'unité spécialisée Alouette au sein de l'EHPAD la Bartavelle et un second est parti dans le cadre d'un projet de rapprochement familial.



3.3. Absences

Nombre de jours d'absences	
Hospitalisation	172
Convenance personnelle	3 351

Le nombre de journées d'hospitalisation est en forte hausse par rapport à 2024 de + 113 journées. Deux résidents ont été hospitalisé plusieurs semaines pour des problématiques de santé important. Le nombre de journées d'absence pour convenance personnelle est en légère hausse de + 83 journées pour l'année.

4. DEMARCHE QUALITE

4.1. Bilan des évènements indésirables et des plaintes et réclamations

Evènements indésirables déclarés en 2025 :

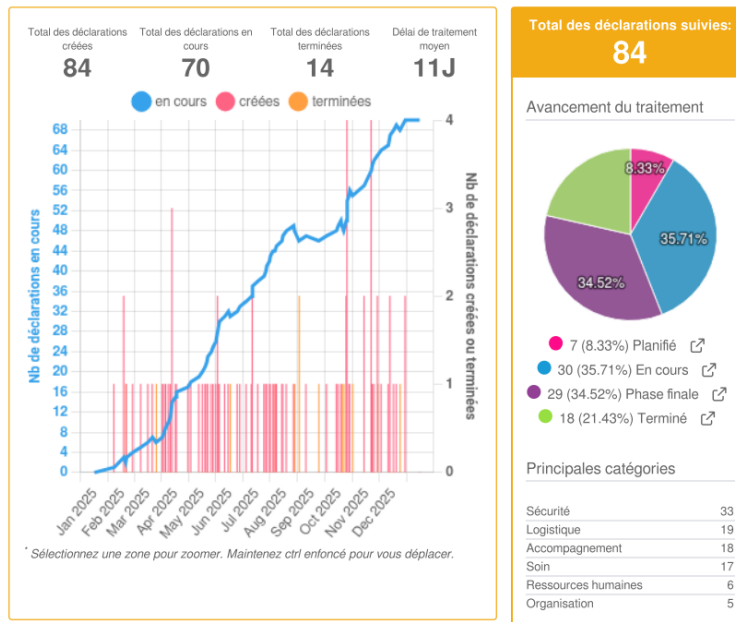
Le signalement des évènements indésirables via le logiciel AGEVAL participe de la démarche d'amélioration continue de la qualité des prestations et de la prévention des risques. L'analyse des causes des incidents et les retours d'expériences permettent la mise en place d'actions correctrices.

Le nombre de déclarations est en hausse sur les 3 dernières années (13 en 2023, 71 en 2024, **84 en 2025**) ce qui témoigne de la bonne appropriation de ce process par les professionnels du foyer d'hébergement. La sensibilisation continue des professionnels doit être poursuivie afin de maintenir le réflexe de déclaration des dysfonctionnements.

Le délai de traitement s'est également amélioré depuis 2022. Il dépend cependant des actions correctrices à entreprendre.

En 2025, nous dénombrons 3 signalements obligatoires d'évènement indésirable auprès des autorités (CD) pour le foyer d'hébergement.

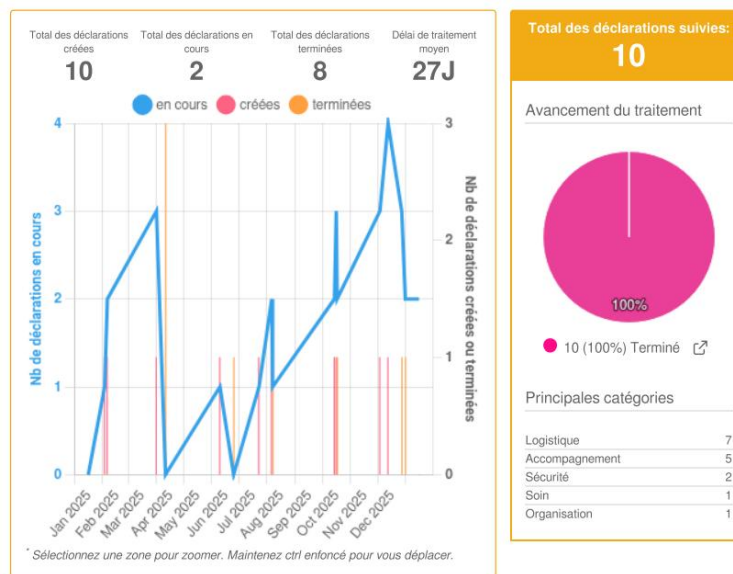
Un bilan des évènements indésirables est présenté chaque année en CVS, CSE et Conseil d'Administration.



Plaintes et réclamations reçues en 2025 :

S'agissant des plaintes et réclamations émanant des personnes accompagnées et de tierces personnes, le système de déclaration à l'aide d'une adresse mail dédiée (reclamation@alpysia.org) a, à nouveau, été mobilisé en 2025 (3 en 2023, 10 en 2024, **10 en 2025**).

La communication sur ce droit mérite d'être encore renforcée, tant auprès des résidents et de leurs proches, que des professionnels qui peuvent accompagner les personnes dans la formulation de leurs insatisfactions. Le bilan des plaintes et réclamations est également présenté chaque année en CVS, CSE et Conseil d'Administration.





4.2. Suivi du plan d'actions d'amélioration de la qualité

Le plan d'amélioration de la qualité témoigne des actualités et préoccupations de l'établissement. Il est alimenté par différentes sources : les orientations du projet associatif 2023-2026, les objectifs fixés par le CPOM 2022-2026, les axes du projet d'établissement 2023-2027, les résultats des auto-évaluations et évaluations HAS, l'analyse des événements indésirables et des plaintes réclamations.

Le tableau ci-dessous liste les fiches actions qui concernent directement le foyer d'hébergement.

Le suivi du plan d'action est assuré à deux niveaux : au niveau de l'établissement et au niveau du siège, dans le cadre des instances qualité.

▼ PTH – POLE TRAVAIL ET HABITAT								1 objectif
Référence / Objectif -	Responsables	Thèmes	Sources	Échéance	Priorité	Avancement		
> FA CPOM 1.2 Adapter l'offre d'emploi et de formation professionnelle	JG	• AXE 1 CPOM - Prestat...	• CPOM	31/12/2026	Haute	<div style="width: 100%;"></div>	⋮	

▼ FOYER D'HEBERGEMENT								4 objectifs
Référence / Objectif -	Responsables	Thèmes	Sources	Échéance	Priorité	Avancement		
> FA PE FH 1 Améliorer l'accompagnement en santé	ES	• PROCESSUS ACCOM...	• Projets d'établissem...	31/12/2027	Haute	<div style="width: 75%;"></div>	⋮	
> FA PE FH 3 Conduire la restructuration de l'offre d'hébergement sur Annecy	JG	• PROCESSUS ACCOM...	• Projets d'établissem...	31/12/2027	Haute	<div style="width: 75%;"></div>	⋮	
> FA PE FH 4 Coordonner les projets personnalisés	ES	• PROCESSUS ACCOM...	• Projets d'établissem...	31/12/2025	Haute	<div style="width: 100%;"></div>	⋮	
> FA PE FH 2 Développer et mutualiser l'offre d'activités de loisirs	AL	• PROCESSUS ACCOM...	• Projets d'établissem...	31/12/2027	Haute	<div style="width: 75%;"></div>	⋮	

▼ ALPYSIA								2 objectifs
Référence / Objectif -	Responsables	Thèmes	Sources	Échéance	Priorité	Avancement		
> FA HAS impératif 3.11.1 Elaborer un plan de prévention et de gestion des risques de maltraitance et de violence	AD	• PROCESSUS SUPPOR...	• Evaluation	31/12/2026	Haute	<div style="width: 25%;"></div>	⋮	

4.3. Démarche d'évaluation

Le foyer d'hébergement est engagé dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de ses prestations sur la base de l'analyse des événements indésirables et réclamations, d'enquêtes de satisfaction auprès des résidents mais également grâce à des évaluations périodiques obligatoires.

A ce titre, le foyer d'hébergement a été évalué au 2nd semestre 2025 par le cabinet ABAQ selon le nouveau dispositif HAS instauré en 2019.



Afin de se préparer au mieux à cette évaluation, le pôle travail et habitat a procédé en 2024 à une auto-évaluation des critères impératifs du référentiel HAS. Il a également mené un audit du circuit du médicament qui a permis de faire évoluer les pratiques. Avec l'appui du service qualité du siège, le COPIL mis en place à cet effet a orchestré la préparation des évaluations : formation spécifique des professionnels, entretien « accompagné traceur » avec les résidents, questionnaire, temps dédié en réunion d'équipes.

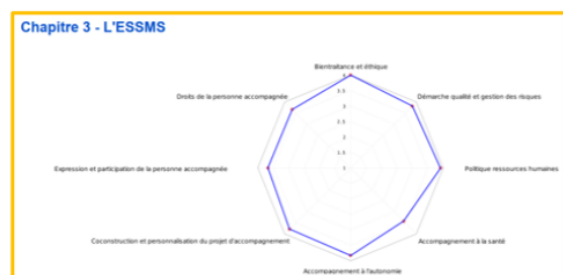
FOYER D'HEBERGEMENT	
Date de l'évaluation HAS	7 et 8 octobre 2025

Les résultats de l'évaluation ont été globalement très positifs avec un score **Qualiscope A**.

Des points d'amélioration ont été relevés, dont 1 critère impératif, qui ont fait l'objet d'un plan d'action.

Moyenne des cotations pour le FH

La personne	3,79 / 4
Les professionnels	3,93 / 4
L'établissement	3,77 / 4



Les points positifs pour tout Alpsyria :

- Les droits des usagers sont respectés
- Les usagers (et leurs familles) peuvent s'exprimer
- Les usagers ont un projet personnalisé qui répond à leurs besoins
- Les professionnels accompagnent l'autonomie, les relations sociales, la communication, la santé physique et psychique
- Les professionnels veillent à être bien traitant



- Les professionnels développent des partenariats pour l'inclusion, les soins, la continuité des parcours scolaires et professionnels
- Alpysia fait attention à la qualité de l'accompagnement des usagers
- Alpysia fait attention à la qualité de vie au travail des professionnels

Les points positifs spécifiques au foyer d'hébergement :

- Projet immobilier en cours à Annecy
- Complémentarité des profils de l'équipe pluridisciplinaire
- Partenariats avec des services transversaux et des acteurs libéraux
- Evaluation régulière de l'autonomie des résidents
- Détection des risques d'isolement ou de perte d'autonomie et orientation vers des ressources internes ou externes
- Recherche systématique du consentement des personnes accompagnées et proposition de solutions alternatives en cas de refus

Les axes d'amélioration pour tout Alpysia :

- Définir un plan de prévention et gestion des risques de maltraitance et violence
- Actualiser le plan de gestion de crise et continuité de l'activité

Les axes d'amélioration spécifiques au foyer d'hébergement :

- Formaliser les actions en faveur de l'éducation à la citoyenneté
- Harmoniser des pratiques en matière d'évaluation de l'autonomie
- Développer et formaliser un programme annuel d'éducation à la santé

5. RESSOURCES HUMAINES

5.1. ETP par établissement

Nombre d'ETP en 2025	
CDI	39.7
CDD	4.71
Intérim	2.7
Autres	
ETP vacants	0

L'année 2025 confirme la dynamique de stabilisation engagée en 2024.



Après une année 2023 marquée par un volume très important de postes vacants (7,66 ETP) et de tensions fortes de recrutement, la situation s'est progressivement normalisée : les postes vacants sont résorbés, le volume de CDI est stabilisé, le recours aux CDD diminue et le volume d'intérim reste maîtrisé et stable.

La structure des effectifs traduit un meilleur équilibre entre continuité des équipes et besoins d'ajustement organisationnel. Cette stabilisation est un élément où la régularité des repères éducatifs et relationnels constitue un facteur essentiel de sécurité et de qualité d'accompagnement des résidents.

Une professionnelle en contrat de professionnalisation a obtenu son diplôme d'AES et signé à la suite un CDI à temps plein au foyer d'hébergement à Annecy.

5.2. Mouvements du personnel

Nombre d'embauches en 2025 (en nb de personne)	
CDI	4
CDD	13
Intérim (Nb de pers. étant intervenues au moins 1x dans l'année)	2.7
Nombre de fins de contrats en 2025 (en nb de personne)	
Démission	3
Départ en retraite	0
Autres motifs de départ	1
Taux global d'absentéisme	
	9.6

L'année 2025 se caractérise par une stabilité des CDI avec 4 recrutements et 3 démissions (nombre modéré), le volume de CDD traduit la souplesse organisationnelle.

Le taux d'absentéisme, bien qu'en amélioration par rapport à 2024 (9,6 % contre 10,9 %), demeure élevé mais il s'explique par 3 personnes en absence longue durée pour maladie non professionnelle et 1 personne pour maladie professionnelle qui a quitté la structure en inaptitude.

Le maintien d'un volant de CDD et d'intérim permet d'assurer la continuité de service.

5.3. Développement des compétences

Formations	
Formations individuelles – Nb d'actions	
Formations individuelles – Nb de salariés formés	
Formations collectives – Nb d'actions	15
Formations collectives – Nb de salariés formés	24
Nombre total d'heures de formation	466.5
Nombre de stagiaires accueillis	



L'année 2025 confirme le maintien d'un investissement significatif en matière de formation collective. Cette orientation traduit la volonté de soutenir les pratiques d'équipe et de renforcer l'harmonisation et la qualité des accompagnements.

La programmation 2025 révèle une politique de formation particulièrement cohérente avec :

- La complexification des profils accompagnés,
- Les enjeux de sécurité,
- La prévention de l'usure professionnelle
- Une priorisation des actions collectives et transversales.

Cette année, le FH a sollicité à plusieurs reprises l'organisme de formation d'Alpysia qui propose des formations élaborées dans une optique de transversalité entre les différents pôles des établissements et services de l'association.

6. CONCLUSION

Bilan de l'année 2025 et perspectives 2026

L'année 2025 a été marquée par une dynamique forte et des avancées significatives pour le foyer d'hébergement. L'évaluation HAS menée en octobre a souligné la qualité des accompagnements proposés, saluant l'engagement de l'ensemble des professionnels dans une démarche d'individualisation et d'autodétermination pour chaque résident. Chaque décision les concernant est pensée et construite avec eux, renforçant ainsi leur autonomie et leur bien-être. L'investissement des équipes a permis de proposer une grande diversité d'activités tout au long de l'année, contribuant activement au bien-être et à l'épanouissement des résidents.

Le travail rigoureux de l'équipe pluridisciplinaire a permis de formaliser des protocoles et procédures partagés, sécurisant les pratiques et réduisant les dysfonctionnements. Malgré des tensions persistantes, une légère stabilisation des ressources humaines a été observée, contribuant à l'amélioration continue de la qualité de l'accompagnement.

Le principal défi reste la gestion des effectifs au foyer d'hébergement. Malgré des efforts constants pour favoriser les intégrations, nous n'atteignons pas encore nos objectifs. La réduction du nombre de places, passée de 50 à 45, a atténué la pression, sans pour autant résoudre la problématique. En parallèle, la création de 5 places de foyer de vie sur le site de Persycat a permis de répondre à des besoins spécifiques (retraite et prise en charge de jeunes du CEM), tout en assurant la pérennité et la flexibilité du site de Pers-Jussy, au bénéfice de la qualité d'accompagnement.



Perspectives 2026

En 2026, nos priorités seront doubles :

- **Accompagner le déménagement** d'une partie des résidents d'Annecy vers le site de l'Envol, en limitant au maximum l'impact de ce changement pour eux.
- **Préparer l'avenir** avec la poursuite des démarches en vue de l'ouverture, prévue en 2029, d'un foyer d'hébergement regroupé.

Ces projets s'inscrivent dans notre volonté constante d'améliorer l'accompagnement et la qualité de vie des résidents, tout en consolidant notre organisation.

Sans l'implication et le travail des équipes du foyer d'hébergement rien ne serait possible. Je tiens ici à les remercier vivement pour tout le travail réalisé auprès des résidents.

Jérôme GRETHER
Directeur du Pôle Travail et Habitat